



Déclaration du 18 juillet 2024 Concertation nouvel Hôpital Tarbes-Lourdes Grand débat de clôture à Bénac

La CGT Santé et Action Sociale 65 a suivi de près cette consultation ainsi que les contributions qui ont enrichi les débats. Leurs richesses et les points de vue souvent très argumentés démontrent que le sujet de la santé est fondamental pour les habitant.e.s de notre département.

A de nombreuses reprises, notre organisation s'est exprimée pour dénoncer les manquements de notre système de santé entraînant parfois des situations dramatiques pour la population, mais aussi pour les personnes qui participent à leur prise en charge. La crise sanitaire de la COVID est un bel exemple.

Les revendications que nous portons, les luttes que nous menons, les échanges fréquents que nous avons avec nos différents interlocuteurs dont l'ARS (Agence Régionale de Santé) ont permis parfois d'obtenir des améliorations à la fois pour les conditions de travail du personnel, mais aussi sur l'offre, l'accès et la qualité des soins.

Aujourd'hui, nous nous exprimons sur cette consultation, qui, même si elle a l'avantage d'exister, est tardive et déloyale. En effet, elle intervient après avoir porté qu'un seul projet depuis des années en laissant à l'abandon les deux hôpitaux concernés. Nous y voyons également la conséquence des politiques de santé menées ces dernières décennies par les différents gouvernements et contre lesquelles la CGT s'est toujours opposée.

Cette consultation est orientée et vise à mettre en avant le projet d'hôpital commun sur la commune de Lanne comme étant le seul réalisable pour solutionner les besoins de la population. Nous pensons au contraire qu'il y aura une diminution et un éloignement de l'accès aux soins. Aujourd'hui, cette consultation a pour but de nous positionner sur un projet immobilier avant tout et non médical. Il nous semble raisonnable de prendre en compte l'expression des gens qui ont contribué à cette consultation et qui majoritairement rejettent ce projet.

C'est pour cela que notre organisation demande :

- un moratoire sur ce projet ;
- un recensement des besoins de la population ;
- un investissement conséquent sur les 5 hôpitaux de notre département ;

Par ailleurs, un projet de cette grandeur et qui va nous engager sur du long terme avec pour mission d'améliorer l'offre départementale ainsi que la prise en charge des besoins de santé ne peut se priver d'une vision globale.

Un projet de construction, quel qu'il soit, doit prendre en considération l'impact sur l'environnement au vu des enjeux qui attendent les générations futures. Ce point manque cruellement d'études d'impact sérieuses pour avoir un avis éclairé sur cette question.

Nous ne pouvons pas évoquer ce projet hélas, sans faire un lien avec le contexte politique actuel. Les résultats aux dernières élections européennes et législatives, qui pointent le manque d'écoute de nos gouvernants, conduisent au fait qu'aujourd'hui l'extrême droite est proche de prendre le pouvoir. Nous voulons redire qu'un des objectifs du Rassemblement National était de « débureaucratiser la santé » en supprimant les ARS car, selon ces responsables, ces structures « procèdent trop souvent d'une vision comptable de la santé, avec la décision arbitraire de fermer des hôpitaux et maternités ». Alors, arrêtons d'être jusqueboutistes et essayons d'être plus à l'écoute. Une grande partie de la population se sent aujourd'hui abandonnée. Cela nous appelle à plus de responsabilités et à l'urgente nécessité de changer de logiciel afin de permettre plus de démocratie participative. Arrêtons de creuser des fossés et construisons des ponts pour rassembler.

C'est dans ce sens que la CGT Santé et Action Sociale 65 porte le souhait d'un moratoire pour nous permettre collectivement de faire un état des besoins et de monter un projet médical répondant aux besoins de la population au lieu de s'adapter à un projet immobilier tel que présenté.

Tarbes le 18 juillet 2024